

**SÉANCE RÉGULIÈRE DU 6 JUIN 2011  
TABLE DES MATIÈRES**

<b>2. ORDRE DU JOUR.....</b>	<b>272</b>
2.1 2011 06 116 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 JUIN 2011.....	272
<b>3. PROCÈS-VERBAUX.....</b>	<b>273</b>
3.1 2011 06 117 LECTURE SI DEMANDÉE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 2 MAI ET DU 9 MAI 2011.....	273
<b>4. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT 3.....</b>	<b>274</b>
4.1 QUESTIONS ET SUIVI, S'IL Y A LIEU, RELATIVEMENT AU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE SÉANCE.....	274
<b>5. VISITE ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....</b>	<b>274</b>
5.1 PRÉSENCES ET PÉRIODE DE QUESTIONS.....	274
<b>6. RAPPORT DU MAIRE.....</b>	<b>274</b>
6.1 RAPPORT ET SUIVIS DU MAIRE.....	274
6.2 RAPPORT DES COMITÉS.....	274
6.3 RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL.....	274
<b>7. URBANISME.....</b>	<b>274</b>
7.1 RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT.....	274
7.2 2011 06 118 RÈGLEMENT N° 346-2011 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE CONSTRUCTION NUMÉRO 212 AFIN DE METTRE À JOUR LES NORMES DE CONSTRUCTION.....	274
7.3 2011 06 119 ACTION SAINT-FRANÇOIS: DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE.....	275
7.4 2011 06 120 DEMANDE DE PARTENARIAT COGESAF.....	276
7.5 2011 06 121 OFFRE DE SERVICE D'INODE ESTRIE.....	276
<b>8. VOIRIE MUNICIPALE.....</b>	<b>276</b>
8.1 RAPPORT DES TRAVAUX FAITS PAR L'INSPECTEUR MUNICIPAL AU MOIS DE MAI 2011 ...	276
8.2 2011 06 122 MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2011 04 080 (GRAVIER).....	276
8.3 2011 06 123 RECOMMANDATION COMITÉ DE VOIRIE ÉTÉ 2011.....	276
8.4 2011 06 124 AJOUT 1000 M CHEMIN DE LA RIVIÈRE.....	277
8.5 2011 06 125 AJOUT 200 M CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE.....	277
8.6 RAPPORT DES DÉPENSES EN VOIRIE.....	277
8.7 2011 06 126 FACTURE M <sup>E</sup> BERNADETTE DOYON.....	277
8.8 2011 06 127 PAIEMENT LOYER GARAGE.....	278
<b>9. ENVIRONNEMENT ET HYGIÈNE DU MILIEU.....</b>	<b>278</b>
<b>10. SÉCURITÉ.....</b>	<b>278</b>
10.1 2011 06 128 ABROGATION RÉOLUTION 2010 08 192.....	278
10.2 2011 06 129 RÉOLUTION AUTORISANT LA SIGNATURE D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE QUATRE BORNES SÈCHES.....	278
10.3 2011 06 130 BORNES SÈCHES: INSTALLATION.....	279
<b>11. LOISIRS ET CULTURE.....</b>	<b>279</b>
11.1 2011 06 131 FORMATION SAE À LA MRC (50 \$ PAR PARTICIPANT).....	279
11.2 2011 06 132 DEMANDE POUR PISCINE (JOHANNE ROY).....	279
11.3 2011 06 133 RÉPARATION RESTAURANT : RÉVISION DES COÛTS.....	280
11.4 2011 06 134 ABOLITION DE LA POLITIQUE DE LOCATION DES SALLES.....	280
11.5 2011 06 135 FIN DU SERVICE DE BAR.....	280
11.6 2011 06 136 ADOPTION DES TARIFS DE LOCATION.....	280
11.7 2011 06 137 PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE.....	281
11.8 2011 06 138 AUTOBUS POUR SORTIES DU SAE.....	281
11.9 2011 06 139 PROJET SERVICE DE GARDE AUTONOME.....	281
<b>12. CORRESPONDANCE.....</b>	<b>282</b>
12.1 DÉPÔT DE LA LISTE DE LA CORRESPONDANCE REÇUE AU MOIS DE MAI 2011.....	282
12.2 2011 06 140 ADOPTION DE LA CORRESPONDANCE.....	282
<b>13. TRÉSORERIE.....</b>	<b>282</b>
2011 06 141 13.1 ADOPTION DES COMPTES À PAYER AU 6 JUIN 2011.....	282



13.2	CONCILIATION BANCAIRE AU 30 AVRIL 2011.....	282
13.3	LISTE DES COMPTES À RECEVOIR AU 31 MAI 2011 .....	282
13.4	LISTE DES DÉBOURSÉS AU 31 MAI 2011 .....	282
<b>14.</b>	<b>DIVERS.....</b>	<b>282</b>
14.1	2011 06 142 ABROGER RÉOLUTION ADMQ RÉGIONAL (PRIX DE PRÉSENCE) .....	282
14.2	2011 06 143 PROGRAMME DE PERFECTIONNEMENT SUR LE RÔLE DE L'OFFICIEL MUNICIPAL (16 JUIN).....	283
14.3	2011 06 144 DÉCLARATION ANNUELLE DU CENTRE DU BONHEUR .....	283
14.4	CONGRÈS FQM .....	283
14.5	2011 06 145 TOURNOI DE GOLF DE LA FÊTE RÉGIONALE DE LA FAMILLE 13 JUILLET 2011 283	
14.6	2011 06 146 ENSEIGNES .....	283
14.7	2011 06 147 NÉGOCIATION CONTRAT VIDANGE AVEC COMPTON.....	284
<b>15.</b>	<b>2011 06 148 LEVÉE DE LA SÉANCE.....</b>	<b>284</b>



Province de Québec

**Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, tenue à l'hôtel de ville, 1439 chemin Favreau, le 6 juin 2011, à 20 h 00, présidée par Son Honneur le maire, madame Linda Ouellet, et à laquelle assistaient les conseillers

Madame Sandra Raymond

Madame Claudette Thibault

Monsieur Jean-Yves Masson

Monsieur Jean-Pierre Bessette

Monsieur Martial Tétreault

Monsieur Gary Caldwell

Et le directeur général, monsieur Réjean Fauteux.

Madame le Maire Linda Ouellet.

Il est ordonné par résolution du conseil comme suit:

**Présentation comité famille**

**2. Ordre du jour**

**2.1 2011 06 116 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 juin 2011**

**1. Ouverture**

1.1 Prière.

1.2 Mot de bienvenue de madame le maire.

**2. Ordre du jour**

2.1 Lecture et adoption de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 juin 2011

**3. Procès-verbaux (La lecture sera faite à la demande d'un membre du conseil seulement)**

3.1 Lecture si demandée et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire et extraordinaire du 2 mai et du 9 mai 2011.

**4. Suivi des affaires découlant du point 3**

4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement aux procès-verbaux des dernières séances ordinaire et extraordinaire.

**5. Visite et période de questions**

5.1 Présences et période de questions

**6. Suivi du maire**

6.1 Suivi du maire

6.2 Rapport des comités

6.3 Rapport du directeur général et restaurant

**7. Urbanisme**

7.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement

7.2 Adoption du deuxième projet de règlement 346-2011 construction (avec ou sans changements)

7.3 Action Saint-François: demande d'aide financière

7.4 Demande de partenariat Cogesaf

7.5 \* Offre de service d'Inode Estrie

**8. Voirie municipale**

8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mai 2011.

8.2 Modification de la résolution 2011 04 080 (gravier)

8.3 Recommandation du comité de voirie (été 2011)

8.4 Ajout 1000 m chemin de la Rivière

8.5 Ajout: 200 m chemin de la Grande-Ligne

8.6 Rapport des dépenses en voirie

8.7 Facture M<sup>e</sup> Bernadette Doyon

8.8 Paiement loyer garage

**9. Environnement et hygiène du milieu**

9.1

**10. Sécurité**

10.1 Abrogation résolution 2010 08 192

10.2 Résolution autorisant la signature d'une demande d'autorisation du ministère de l'Environnement dans le projet d'aménagement de quatre bornes sèches

10.3 Bornes sèches: installation

**11. Loisirs et Culture**

11.1 Formation SAE à la MRC (50\$ par participant)

11.2 Demande pour piscine (Johanne Roy)

11.3 Réparation restaurant: révision des coûts

11.4 Abolition de la Politique de location des salles

11.5 Fin du service de bar

11.6 Adoption des tarifs de location

11.7 Proclamation des Journées de la culture

11.8 Autobus pour sortie du SAE

11.9 \* Service de garde autonome

**12. Correspondance**

12.1 Dépôt de la correspondance reçue en mai 2011.

12.2 Adoption par résolution de la correspondance.

**13. Trésorerie**

13.1 Adoption des comptes à payer au 6 juin 2011

13.2 Conciliation bancaire au 30 avril 2011

13.3 Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2011.

13.4 Liste des déboursés au 31 mai 2011

**14. Divers**

14.1 Abroger résolution ADMQ régional (prix présence)

14.2 Programme de perfectionnement sur le rôle de l'officier municipal (16 juin)

14.3 Déclaration annuelle du Centre du bonheur

14.4 Congrès FQM

14.5 Tournoi de golf de la Fête régionale de la famille 13 juillet 2011

14.6 Enseignes

14.7 Négociation contrat vidange avec Compton

**15. Levée de la session**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE l'ordre du jour de la séance ordinaire du 6 juin 2011 soit adopté tel que lu et rédigé.

VOTE:                                    POUR: 6            CONTRE: 0                                    ADOPTÉE.

**3. Procès-verbaux**

**3.1 2011 06 117                    Lecture si demandée et adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire et extraordinaire du 2 mai et du 9 mai 2011**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 2 mai et de la séance extraordinaire du 9 mai 2011 soient adoptés tel que rédigés.

VOTE:                    POUR: 6      CONTRE: 0            ADOPTÉE.

**4. Suivi des affaires découlant du point 3**

**4.1 Questions et suivi, s'il y a lieu, relativement au procès-verbal de la dernière séance**

Les suivis des séances ordinaire et extraordinaire du 2 mai 2011 et du 9 mai 2011 sont déposés.

**5. Visite et période de questions**

**5.1 Présences et période de questions**

Monsieur Laurent Ladouceur est présent.

**6. Rapport du maire**

**6.1 Rapport et suivis du maire**

Madame le maire fait rapport de la MRC de Coaticook.

**6.2 Rapport des comités**

Sandra Raymond et Jean-Pierre Bessette ont assisté à l'assemblée annuelle du CSLE. Monsieur Martial Tétreault est allé visiter la collection Beauregard à Dudswell avec un groupe organisé par la municipalité. Monsieur Gary Caldwell a assisté au comité de la diversification, de la forêt privé, de l'urbanisme.

**6.3 Rapport du directeur général**

Le directeur général fait son rapport. Il a assisté à la formation dans l'optique de la Stratégie québécoise d'économie d'eau potable du gouvernement du Québec. Il informe le conseil qu'une autre promesse d'achat pour un terrain a été signée.

**7. Urbanisme**

**7.1 Rapport de l'inspecteur en bâtiment et en environnement**

Le rapport mensuel de l'inspecteur en bâtiment et en environnement est déposé.

**7.2 2011 06 118 Règlement n° 346-2011 modifiant le règlement de construction numéro 212 afin de mettre à jour les normes de construction**

**Attendu que** le conseil de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton juge à propos de modifier son règlement de construction numéro 212 afin de mettre à jour les normes de construction;

**Attendu qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., c. A-19.1), le conseil de la municipalité peut modifier son règlement de construction ;**

**Attendu qu'un avis de motion a été donné à la séance du 4 avril 2011;**

**En conséquence,**

**Il est proposé par** monsieur le conseiller Martial Tétreault;

**Appuyé par** monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

**Et résolu** à l'unanimité des conseillers présents:

**QUE** le conseil de la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton décrète ce qui suit:

**Règlement numéro 346-2011 modifiant le règlement de construction numéro 212 afin de mettre à jour les normes de construction**

## ARTICLE 1

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

## ARTICLE 2

Le présent règlement est identifié par le numéro 346-2011 et sous le titre de «Règlement 346-2011 modifiant le règlement de construction numéro 212 afin de mettre à jour les normes de construction».

## ARTICLE 3

L'article 1.4 du règlement est remplacé par ce qui suit:

### **« 1.4 Code de construction**

*Les dispositions de division A, la partie neuf (9) de la division B à l'exception des chapitres 9.3, 9.4 et 9.15, la division C du Volume 1 et les divisions A, B et C du volume 2 du Code de Construction du Québec, Chapitre I –Bâtiment, et le Code national du bâtiment 2005 (modifié), y compris les amendements effectués à l'entrée en vigueur du présent règlement, font partie intégrante du présent règlement et sont annexées au règlement comme annexe A.*

*Seules les constructions exemptées de l'application du chapitre I du Code de construction du Québec, en vertu du Règlement d'application de la Loi sur le bâtiment (R.R.Q., c. B-1.1, r.0.01) et de ses amendements y sont assujetties.*

*Les amendements au Code effectués après l'entrée en vigueur du présent règlement en font également partie intégrante dès que le Conseil municipal l'autorise par résolution ».*

## ARTICLE 4

L'article 1.7 du règlement est modifié de manière à remplacer les mentions au « Code national du bâtiment du Canada 1985 » et au « CNB » par le « Code de construction » de manière à ce lire comme suit :

### **« 1.7 Divergence entre les dispositions du Code de construction et du présent règlement**

*En cas d'incompatibilité entre le Code de construction et ses amendements applicables et le règlement de construction, les dispositions du règlement de construction prévalent. »*

## ARTICLE 5

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE

### **7.3 2011 06 119                      Action Saint-François: demande d'aide financière**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE défrayer 100 \$ afin que la municipalité devienne un membre corporatif d'Action Saint-François.

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 61000 670

**7.4 2011 06 120 Demande de partenariat COGESAF**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE répondre favorablement à la demande de partenariat du Cogesaf en défrayant pour l'achat d'un ponceau pour un maximum de 400 \$ dans le cadre du projet d'Amélioration de l'habitat aquatique dans les bassins versants Brook, Veillette, Racey et Cordon.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521.

**7.5 2011 06 121 Offre de service d'Inode Estrie**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité est intéressée à être accompagnée par Inode Estrie pour favoriser l'accueil et l'établissement de nouvelles populations sur son territoire.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

**8. Voirie municipale**

**8.1 Rapport des travaux faits par l'inspecteur municipal au mois de mai 2011**

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose au conseil le rapport des travaux exécutés par l'inspecteur municipal au cours du mois de mai 2011. Les membres du conseil prennent connaissance du rapport et s'en déclarent satisfaits.

**8.2 2011 06 122 Modification de la résolution 2011 04 080 (gravier)**

CONSIDÉRANT que la Municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton a procédé à des soumissions sur invitation pour l'achat de gravier;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité corrige la résolution 2011 04 080 (gravier) en accordant l'achat du gravier pour le tamisé 0-1 pouce à Scalabrini & fils inc. au prix de 4,95 \$ / tonne métrique / transport exclus jusqu'à concurrence de 30 000 \$ taxe net;

QUE la municipalité analysera chaque projet pour s'approvisionner au meilleur prix pour la fourniture de gravier et de son transport;

ET que la Municipalité autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'achat du gravier et son transport et à faire exécuter les travaux de rechargement de gravier sur les différents chemins de la Municipalité.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31020 722.

**8.3 2011 06 123 Recommandation Comité de voirie été 2011**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter les recommandations du comité de voirie tenu le 10 mai 2011.



Niveleuse	93 \$ l'heure
Ponceau et fossé	10 502 \$
Fauchage	6 556 \$
Balayage (rés. 2011 04 081)	3 500 \$
Rechargement transport et gravier (2011-04-080)	33 015 \$
Droit de passage et pelouse	1 803 \$
Entrée privée (projet domiciliaire)	1 273 \$
Ligne de rues (rés. 2010 07 172)	2 017 \$
Signalisation	5 000 \$
Entretien des ponts	2 500 \$

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 521.

#### **8.4 2011 06 124 Ajout 1000 m chemin de la Rivière**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil permet le rechargement de 1000 mètres supplémentaires sur le chemin de la Rivière aux mêmes conditions que celles conclues dans le cadre du contrat n° 2011-01 accordé à Scalabrini & fils inc. lors de l'assemblée du conseil le 2 mai 2011 par sa résolution 2011 05 101.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31020 721

#### **8.5 2011 06 125 Ajout 200 m chemin de la Grande-Ligne**

IL EST PROPOSÉ madame la conseillère Sandra Raymond ;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil permet le rechargement de 200 mètres supplémentaires sur le chemin de la Grande-Ligne aux mêmes conditions que celles conclues dans le cadre du contrat n° 2011-01 accordé à Scalabrini & fils inc. lors de l'assemblée du conseil le 2 mai 2011 par sa résolution 2011 05 101.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 03 31020 721

#### **8.6 Rapport des dépenses en voirie**

Le directeur général fait le dépôt des dépenses prévues et à venir en voirie pour l'été 2011.

#### **8.7 2011 06 126 Facture M<sup>e</sup> Bernadette Doyon**

CONSIDÉRANT que le conseil a fait appel à M<sup>e</sup> Bernadette Doyon par sa résolution 2011 03 050;

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

Et résolu à l'unanimité des conseillers présent no 12300 de M<sup>e</sup> Bernadette Doyon au montant de 4 237,06 \$ taxes incluses.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE





Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 19000 412

#### **8.8 2011 06 127 Paiement loyer garage**

CONSIDÉRANT QUE la réclamation de 1 190,00 \$ visant la fourniture de services soit fermé au compte à payer et transféré au surplus au poste 59 11000 000;

CONSIDÉRANT QUE le montant à payer est de 473,58 \$ moins les déductions salariales plus 85 \$ en remboursement;

CONSIDÉRANT QUE M. Eric Paquin présente un arrérage de 2 095,47 \$ concernant les paiements de location du garage;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Martial Tétreault;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

Que le conseil entérine l'entente conclue entre la municipalité et Éric Paquin à l'effet que ce dernier remboursera 100 \$ par mois pour acquitter son arrérage.

Que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à payer la somme de 473,58 \$ moins les déductions, de payer 85 \$ en remboursement de peinture, produits et de faire les ajustements nécessaires au compte à payer.

Que le paiement sera appliqué sur le montant de l'arrérage du loyer dû au garage.

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 32000 141

### **9. Environnement et Hygiène du milieu**

#### **10. Sécurité**

##### **10.1 2011 06 128 Abrogation résolution 2010 08 192**

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette ;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil abroge la résolution 2010 08 192.

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE

##### **10.2 2011 06 129 Résolution autorisant la signature d'une demande d'autorisation du ministère de l'environnement dans le projet d'aménagement de quatre bornes sèches**

ATTENDU QU'UNE demande de certificat d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement doit comporter un certificat de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton signé par le secrétaire-trésorier attestant que le projet de la requérante ne contrevient pas au schéma-d'aménagement ni au document complémentaire;

ATTENDU QUE ce certificat est émis dans le respect de l'article 8 du règlement relatif à l'administration de la Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2,r.1) en référence à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement;

ATTENDU QUE la demande de la requérante relative à l'aménagement de deux bornes sèches afin de lutter contre les incendies est projeté sur les lots 10A-P, du rang 9 et 16-P du rang 5 du cadastre de Clifton;

ATTENDU QU'un protocole d'entente pour l'utilisation d'un point d'eau privé pour la protection incendie est signé entre les parties en date du 4 mars 2008;



ATTENDU QUE le projet ne contrevient pas au schéma d'aménagement et au document complémentaire de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton;

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil municipal du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à émettre et signer un certificat relatif à la présente demande concernant l'aménagement de quatre bornes sèches pour lutter contre les incendies sur les lots 10A-P, du rang 9 et 16-P, du rang 5.

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 22000 521.

### **10.3 2011 06 130                      Bornes sèches: installation**

IL EST PROPOSÉ monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil confie à la firme Scalabrini & Fils inc. le mandat d'installer les bornes sèches sur son territoire.

Que le montant autorisé pour l'installation est de 5 000 \$

Que le directeur général et secrétaire-trésorier est autorisé à faire exécuter les travaux lorsque toutes les autorisations requises seront obtenues.

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 22000 521

## **11. Loisirs et Culture**

### **11.1 2011 06 131                      Formation SAE à la MRC (50 \$ par participant)**

IL EST PROPOSE PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la coordonnatrice et les trois moniteurs suivent la formation en service en animation estivale offerte par la MRC le 18 juin 2011 au coût de 50 \$ chacun.

QUE les trois moniteurs suivent leur formation de premier secours au coût de 68,36\$ (taxes incluses) par personne.

VOTE:                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70151 447

### **11.2 2011 06 132                      Demande pour piscine (Johanne Roy)**

IL EST PROPOSE PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Jean-Yves Masson;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil permette l'accès gratuit aux personnes qui participent à la journée retrouvailles (maternelle 1981-1982) du 17 juillet 2011 organisée par madame Johanne Roy.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

**11.3 2011 06 133 Réparation restaurant : révision des coûts**

IL EST PROPOSE PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYE PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

Que le conseil modifie la résolution 201 05 121 Aménagement du restaurant au 1774, chemin Tremblay;

Que le conseil accepte le budget révisé concernant l'aménagement du restaurant pour un nouveau montant de ± 26 313,48 \$ avant les taxes;

Que le conseil autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à procéder à l'achat des équipements et des matériaux et à l'embauche de professionnels afin de réaliser les travaux au restaurant;

Que l'emprunt au fonds de roulement soit de 22 100,00 \$.

VOTE: POUR: 6 CONTRE: 0 ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 70150 521

**11.4 2011 06 134 Abolition de la politique de location des salles**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Martial Tétreault;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'abolir la politique de location des salles du *Centre communautaire* adoptée le 1<sup>er</sup> mars 1999 par la résolution 98-03-42.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

**11.5 2011 06 135 Fin du service de bar**

CONSIDÉRANT les complications administratives et juridiques causées par la détention d'un permis d'alcool;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE mettre fin au service de bar au Centre communautaire dès le 1<sup>er</sup> janvier 2012;

D'informer les organismes de la municipalité de ce changement.

VOTE : POUR : 6 CONTRE : 0 ADOPTÉE.

**11.6 2011 06 136 Adoption des tarifs de location**

IL EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'adopter les tarifs de location suivants:

Dépôt de garantie pour location	50,00 \$
Location:	
Salle Hôtel de ville	75,00 \$
Salle du rez-de-chaussée Centre communautaire	75,00 \$
Salle 1 <sup>er</sup> étage Centre communautaire	150,00 \$
Salle 1 <sup>er</sup> étage Centre communautaire: noces familles	250,00 \$
Chaise	1,00 \$
Table	3,50 \$
Cafetière	
Les taxes de vente doivent être ajoutées à ces montants.	

VOTE :                    POUR: 6      CONTRE: 0    ADOPTÉE.

**11.7    2011 06 137                    Proclamation des Journées de la culture**

ATTENDU QUE la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton et de la qualité de vie de ses citoyens;

ATTENDU QUE la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société;

ATTENDU QUE la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux;

ATTENDU QUE le milieu culturel s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, Les Journées nationales de la culture, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble du territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture;

ATTENDU QUE l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle;

IL EST PROPOS PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la municipalité du Canton de Sainte-Edwidge-de-Clifton, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame Journées de la culture le dernier vendredi de septembre et les deux jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

VOTE :                    POUR: 6      CONTRE: 0    ADOPTÉE.

**11.8    2011 06 138                    Autobus pour sorties du SAE**

CONSIDÉRANT que le Service d'animation estivale (SAE) fait une sortie par semaine à l'extérieur de la municipalité avec les enfants;

IL EST PROPOS PAR monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

DE faire appel à un service d'autobus pour le transport des enfants et du personnel du SAE pour chaque sortie organisée à l'extérieur.

VOTE :                    POUR: 6      CONTRE: 0    ADOPTÉE.

**11.9    2011 06 139                    Projet service de garde autonome**

CONSIDÉRANT l'intérêt de la municipalité pour offrir un service de garde aux enfants de l'école de Sainte-Edwidge;

CONSIDÉRANT que l'école a fait un sondage auprès des parents afin de connaître leurs besoins en service de garde;

CONSIDÉRANT que huit familles pour douze enfants ont de l'intérêt pour un service de garde adapté à leur besoin;

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Gary Caldwell;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Claudette Thibault;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le conseil est d'accord pour mettre sur pied un Service de garde autonome;

QUE madame le maire Linda Ouellet et monsieur le directeur général Réjean Fauteux soient et sont désignés pour rencontrer les personnes et organismes impliqués afin de négocier une entente pour un Service de garde autonome.

VOTE :                      POUR: 6      CONTRE: 0      ADOPTÉE.

## **12. Correspondance**

### **12.1                      Dépôt de la liste de la correspondance reçue au mois de mai 2011**

Les membres du conseil ont pris connaissance à leur satisfaction du résumé de la correspondance du mois de mai 2011.

### **12.2    2011 06 140                      Adoption de la correspondance**

SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Claudette Thibault;

APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Martial Tétreault;

ET RESOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la correspondance du mois de mai 2011 déposée à la présente session soit adoptée.

VOTE:                      POUR: 6      CONTRE: 0                      ADOPTÉE.

## **13. Trésorerie**

- |                    |             |  |
|--------------------|-------------|--|
| <b>2011 06 141</b> | <b>13.1</b> | <b>Adoption des comptes à payer au 6 juin 2011</b> |
|                    | <b>13.2</b> | <b>Conciliation bancaire au 30 avril 2011</b>      |
|                    | <b>13.3</b> | <b>Liste des comptes à recevoir au 31 mai 2011</b> |
|                    | <b>13.4</b> | <b>Liste des déboursés au 31 mai 2011</b>          |

SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ PAR madame la conseillère Sandra Raymond;

IL EST RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit approuvée la liste des comptes à payer au 6 juin 2011 pour un total de 82 211,52 \$;

QUE le caisse déboursé, les comptes à recevoir, le relevé des comptes au 31 mai 2011 ainsi que la conciliation bancaire au 30 avril 2011 soient acceptés tels que déposés par le directeur général et secrétaire-trésorier.

QUE la liste des délégations du directeur général au 6 juin 2011 soit acceptée telle que déposée.

VOTE:                      POUR: 6      CONTRE: 0                      ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au budget, pour faire le paiement des comptes au montant de 82 211,52 \$ au 6 juin 2011.

## **14. Divers**

### **14.1    2011 06 142                      Abroger résolution ADMQ régional (prix de présence)**

CONSIDÉRANT les règles de conduite imposées par l'éthique en milieu municipal;

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

D'abroger la résolution 2011 03 063 prix de présence colloque ADMQ;

ET, dorénavant, de ne plus offrir de prix de présence ou de cadeaux lors de cette activité;

VOTE:                      POUR: 6      CONTRE: 0                      ADOPTÉE.

**14.2 2011 06 143                      Programme de perfectionnement sur le rôle de l'officier municipal (16 juin)**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE le directeur général suive la formation du 16 juin 2011 sur le *Rôle de l'officier municipal et application des règlements d'urbanisme* qui se tiendra à Shefford.

QUE les frais de déplacement soient remboursés sur présentation des pièces justificatives.

VOTE:                      POUR: 6      CONTRE: 0                      ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 310

**14.3 2011 06 144                      Déclaration annuelle du Centre du bonheur**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE soit renouvelée la déclaration annuelle du *Centre du Bonheur de l'âge d'or de Sainte-Edwidge inc.*, au coût de 32 \$.

VOTE:                      POUR: 6      CONTRE: 0                      ADOPTÉE.

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 13000 494

**14.4                                      Congrès FQM**

Non retenu.

**14.5 2011 06 145                      Tournoi de golf de la Fête régionale de la famille 13 juillet 2011**

IL EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

APPUYÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE M<sup>me</sup> Claudette Thibault, Linda Ouellet, Jean-Yves Masson et M. Martial Tétrault participent au souper seulement à l'occasion du Tournoi de golf pour la fête régionale de la famille au coût de 65 \$ chacun.

VOTE :                      POUR: 6                      CONTRE: 0                      ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310.

**14.6 2011 06 146                      Enseignes**

IL EST PROPOSÉ par madame la conseillère Sandra Raymond;

APPUYÉ par madame la conseillère Claudette Thibault;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De faire l'achat de trois enseignes en HDU auprès d'Impressions GB de Coaticook au coût de ± 10 000 \$ avant les taxes pour les trois ;



De payer les enseignes à raison de 5 000 \$ en 2011 et 5 000 \$ en 2012.

D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à faire l'achat et l'installation pour les enseignes aux trois entrées du village.

VOTE: POUR: 6

CONTRE: 0

ADOPTÉE

Je Réjean Fauteux, directeur général et secrétaire-trésorier certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants au poste budgétaire # 02 11000 310

**14.7 2011 06 147 Négociation contrat vidange avec Compton**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gary Caldwell;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

De négocier le contrat de collecte des vidanges et des matières putrescibles avec la municipalité de Compton pour les années 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

**15. 2011 06 148 Levée de la séance**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Yves Masson;

APPUYÉ par monsieur le conseiller Jean-Pierre Bessette;

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents:

QUE la séance ordinaire du 6 juin 2011 soit levée à 22 h 35.

VOTE:

POUR: 6

CONTRE: 0

ADOPTÉE.

---

Linda Ouellet, maire

Je, Linda Ouellet, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Réjean Fauteux

Directeur général et secrétaire-trésorier